



Comité **Région SUD**
Provence Alpes Côte d'Azur
FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

Alpes de Haute Provence - Hautes Alpes - Alpes Maritimes - Bouches du Rhône - Var - Vaucluse

SIRET : 782 812 994 000 21 ☒ **Siège social** : Vélodrome des Olives, 184 Avenue des Poilus – 13013 MARSEILLE - Tel 04.91.12.23.10

ffcregionsud@gmail.com

☐ **Antenne** : Vélodrome de Costebelle, 83400 HYERES Tel 04.94.38.50.55



CONDITIONS D'ACCES COUPE DE FRANCE XCO / DH
Catégories U15 H/D SAISON 2026



Chers dirigeants, éducateurs et jeunes pilotes VTT U15 Hommes et Dames (saison 2026) ;

La DTN vient d'étudier et valider le système d'accès aux coupes de France VTT pour la catégorie U15, en accord avec la CNVTT et les CRVTT. Cela sera mis en place dès la saison 2026 pour nos jeunes pilotes U15 H et D.

Sont donc définis les points suivants :

Pour la 1re et la 2e participation à une étape de la Coupe de France VTT XCO (quelle que soit la manche) :

- Valider les tests d'évaluation avec, au minimum, le niveau « passable » sur 4/7 des ateliers pour les U15 1^{ère} année et 6/7 pour les U15 2^{ème} année.

ET

- Avoir participé à au moins une épreuve de spécialité de CJRS (trial ou DH ou Enduro).

Pour la 3e participation à une étape de la Coupe de France VTT XCO :

- Avoir participé à 2 étapes de la Coupe de France VTT XCO

ET

- Avoir participé à 2 épreuves de la CJRS (dont au moins 1 spécialité)

Pour la 1re participation à une étape de la Coupe de France VTT DHI (quelle que soit la manche) :

- Avoir participé à au moins une épreuve de Coupe Régionale FFC (dans son comité d'appartenance).

Les U15 sont limités à 3 participations maximum sur les 4 étapes de la Coupe de France XCO ouvertes ; le système bloquera automatiquement la 4e participation (le nombre d'étapes n'est pas limité en DHI). L'épreuve #1 de Pernes les Fontaines n'est pas ouverte aux U15.

La CRVTT procédera aux inscriptions « administratives » des U15 sur la plateforme FFC (avec les accès réservés aux CR), sans quota, après vérification que les pilotes répondent aux critères régionaux (précédés ci-dessus), et indiquera aux arbitres, de l'épreuve souhaitée, l'ordre de mise en grille XCO des pilotes de leur région.

Les pilotes et leurs parents/encadrants paieront leur inscription directement lors du retrait des plaques en salle de permanence. (Les pilotes inscrits mais finalement absents sur une épreuve ne seront pas facturés.)



Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

Alpes de Haute Provence - Hautes Alpes - Alpes Maritimes - Bouches du Rhône - Var - Vaucluse

SIRET : 782 812 994 000 21 ☒ **Siège social** : Vélodrome des Olives, 184 Avenue des Poilus – 13013 MARSEILLE - Tel 04.91.12.23.10
ffcregionsud@gmail.com

☐ **Antenne** : Vélodrome de Costebelle, 83400 HYERES Tel 04.94.38.50.55

Les demandes d'engagements devront être transmises **par mail 14 jours avant l'épreuve** souhaitée à la CRVTT qui étudiera les demandes en fonction des clauses ci-dessus, et pourra engager les jeunes pilotes en proposant la mise en grille au responsable de chaque CDF, à : fanybike15@gmail.com

Pour le XCO, il est à noter que les U15 H et D participeront sur le circuit commun à toutes les catégories. Mais encore, les U15 D prendront part désormais à l'épreuve U17 D, Open D et Master D, et effectueront la distance U17 D moins 1 tour.

Tests d'évaluation :

Plusieurs dates de tests d'évaluation sont mises en place au sein de notre comité.

Chaque candidat (e) pourra se rendre sur tous les sites de tests qu'il souhaite, au cours de ce début de saison, et pourra donc observer sa progression.

Les tests se dérouleront :

- le 01/03 à 13h à la CJRS de Pernes les Fontaines
- Lors du stage CJRS des vacances d'avril à Ste Tulle
- le 17/05 à 13h à la CJRS de Piolenc

La Crvtt souhaite donc que vous informiez au plus vite vos jeunes licenciés, afin qu'ils se présentent sur ces journées de tests.

Vous remerciant par avance de votre implication, cordialement.

Fany ETHEVE / CRVTT Région SUD
Le 16/02 à Marseille